

563ème séance plénière

FSC Journal No 569, point 4 de l'ordre du jour

DÉCISION No 13/08
APERÇU DES ASPECTS RELATIFS À L'ÉLIMINATION DU
PROPERGOL LIQUIDE DANS L'ESPACE DE L'OSCE

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS),

Réaffirmant son attachement à la mise en œuvre intégrale du Document de l'OSCE sur les stocks de munitions conventionnelles (FSC.DOC/1/03),

Notant que l'aperçu des aspects relatifs à l'élimination du propergol liquide dans l'espace de l'OSCE regroupe les pratiques les plus appropriées d'élimination des composants de propergol liquide,

Notant également que cet aperçu fournira aux États participants de l'OSCE des informations et des analyses pour l'élaboration de politiques et la mise au point de lignes directrices et de procédures générales concernant l'élimination de leurs composants inutilisables ou excédentaires de propergol liquide,

Reconnaissant que cet aperçu pourrait également être utile aux partenaires de l'OSCE pour la coopération et à d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies dans les efforts qu'ils déploient pour faire face aux risques et aux problèmes qu'entraîne la présence de stocks de propergol excédentaires et/ou en attente d'élimination,

Appréciant le travail accompli jusqu'à présent par l'OSCE dans le cadre des projets d'élimination des composants de propergol liquide et se félicitant des contributions extrabudgétaires d'États participants qui ont permis d'exécuter ces projets,

Décide:

- D'accueillir favorablement l'élaboration du document intitulé *Liquid Rocket Fuel in the OSCE Area: Overview of Disposal Aspects* (FSC.DEL/443/07/Rev.2), qui contient notamment des recommandations générales et des conseils pratiques pour l'élimination des composants de propergol liquide, et d'en approuver la publication ;
- De charger le Centre de prévention des conflits, dans les limites des ressources et/ou des contributions extrabudgétaires existantes, de veiller à la distribution la plus large possible de cet aperçu, y compris auprès des partenaires de l'OSCE pour la coopération et de l'Organisation des Nations Unies.